

2017

RAPPORT ANNUEL

ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE



Partage votre engagement

SOMMAIRE



1



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA VIE DE L'ASSOCIATION	6
LES PARTENARIATS	7
LES ACTIONS DE PRÉVENTION	9
LES SERVICES ASSOCIÉS	10
LE GUIDE SAINT-CHRISTOPHE	10
SAINT-CHRISTOPHE ENTRAIDE SOLIDARITÉ	11

2



RAPPORT FINANCIER

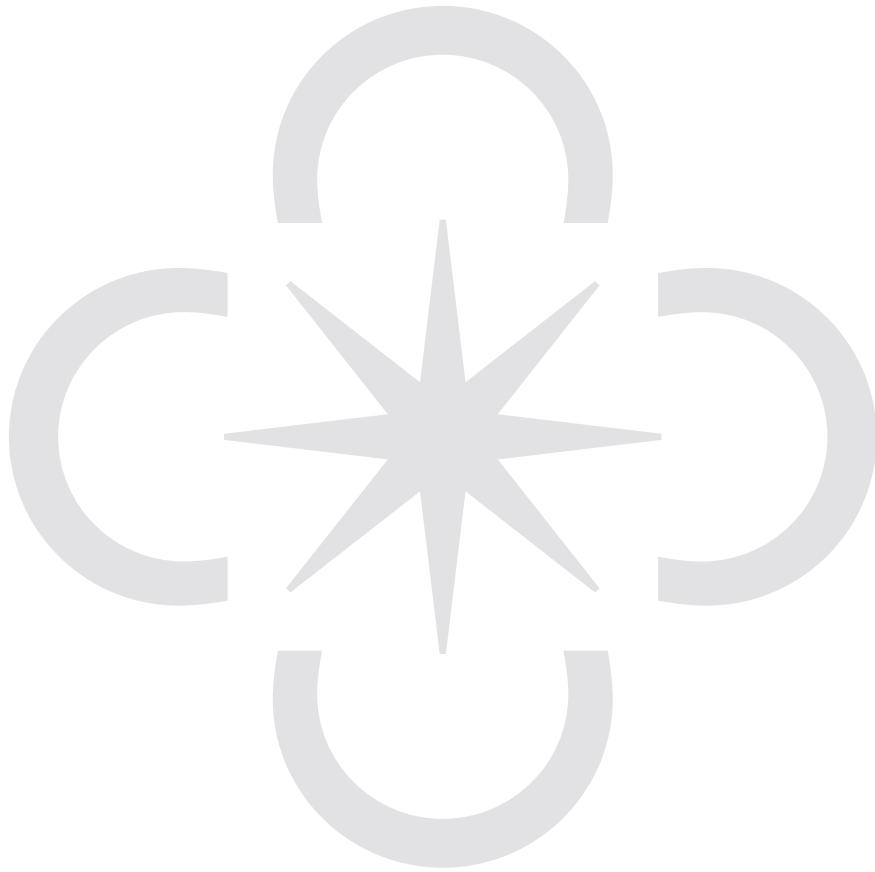
BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017	14
COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	15
COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	16
COMMENTAIRES ANALYTIQUES	16

3



RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	18
---	----





● RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA VIE DE L'ASSOCIATION	6
LES PARTENARIATS	7
LES ACTIONS DE PRÉVENTION	9
LES SERVICES ASSOCIÉS	10
LE GUIDE SAINT-CHRISTOPHE	10
SAINT-CHRISTOPHE ENTRAIDE SOLIDARITÉ	11



LA VIE DE L'ASSOCIATION

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION COMPREND Désormais LES MEMBRES SUIVANTS :

• **PRÉSIDENT**

M. Vincent Destais

Groupement de l'enseignement catholique

• **VICE-PRÉSIDENTE**

Mme Isabelle Garric

Groupement de l'enseignement catholique

• **TRÉSORIÈRE**

Mme Brigitte Guilhen

Groupement de l'enseignement catholique

• **Secrétaire**

M. Jean-Dominique Monnoyeur

Mutuelle Saint-Christophe

Le conseil d'administration de l'Association Saint-Christophe s'est réuni à trois reprises durant l'année 2017 : les 14 mars à Bayeux, au monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement, 21 juin et 30 novembre 2017 au siège de l'Association à Paris.

A la suite du conseil d'administration du 14 mars 2017, une réunion d'information sur le thème de la prévention et la communication de crise, a permis aux administrateurs de rencontrer une quinzaine de délégués et sociétaires, ainsi informés des activités de l'association.

Au cours du conseil d'administration du 14 mars, les administrateurs ont débattu sur l'ouverture du conseil d'administration à des représentants du secteur sanitaire et social et demandé au secrétaire du conseil de faire des recherches en ce sens.

Lors du conseil d'administration du 30 novembre 2017, les administrateurs ont ouvert leurs travaux à deux nouveaux membres représentant le secteur sanitaire et social : il s'agit de Madame Isabelle Dollard-Tisserand, directrice de la maison de retraite la Verrière, à Villers-les-Nancy et Monsieur Sébastien Malgorn, directeur de la maison de retraite La Buisserie à Murs Erigné.

Enfin, Monsieur Lucien Vennat, président de l'Association Saint-Christophe depuis 2011, n'a pas souhaité se représenter à la présidence de l'Association et, prenant sa retraite, d'économiste diocésain de l'archidiocèse de Clermont, en début d'année 2018, ne demande pas le renouvellement de son mandat d'administrateur. Les membres du conseil ont unanimement tenu à remercier Lucien Vennat pour ses engagements eu sein de l'Association comme administrateur, vice-président puis président.

LES ADMINISTRATEURS :

Membre de droit

- Mme Sabine de Lalun
Directeur Général de la Mutuelle Saint-Christophe

Groupement des Instituts et monastère

- Sœur Anne Faure
- Sœur Marie-Pierre Gaudin
- Frère Patrick Lambre
- M. Marc Lesbre

Secteur sanitaire et social

- Mme Isabelle Dollard-Tisserand
- M. Sébastien Malgorn

Groupement des personnels des institutions chrétiennes

- M. Dominique Folcher

Groupement des établissements scolaires

- M. Jérôme Picard
- M. Gérard Charrière

Groupement des institutions ecclésiales

- M. Damien Langlois
- M. Lucien Vennat
- M. Claude Lienardt,

Membre invité

- M. François Atipo Ngapy
Gestionnaire du fonds de solidarité.

LES PARTENARIATS

L'année 2017 a été notamment marquée par la signature de deux conventions de partenariat : le premier avec l'Association Génération Numérique le 15 septembre 2017 et le second avec l'UGSEL le 12 octobre 2017.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Depuis 2014, l'Association Génération Numérique, experte en prévention des risques liés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux est réputée pour ses interventions dans les établissements scolaires. Elle est aussi intervenue à de nombreuses reprises, notamment dans les conseils régionaux en 2016, mais aussi très régulièrement à la demande la Mutuelle Saint-Christophe et de l'Association Saint-Christophe lors de diverses manifestations : réunions de courtiers, commissions nationales, corref, Le printemps du numérique à Saint-Malo, réunions de chefs d'établissements etc., adaptant ses présentations à des publics différents. Les prestations de cette association auprès de nos établissements scolaires sociétaires font l'unanimité pour la qualité de la pédagogie adaptée aux divers niveaux d'âges. L'Association Génération



Numérique conçoit et fournit des fiches pratiques qui sont téléchargeables sur le site de Saint-Christophe Assurances. Un clip tourné avec la collaboration des élèves du collège Notre-Dame à Mantes-La-Jolie, permet de présenter d'une manière dynamique le travail auprès des élèves, de l'Association Génération Numérique. Le clip est visible sur le site de Saint-Christophe Assurances. Par la convention signée le 14 septembre, les deux associations ont tenu à renforcer leur collaboration, l'association Génération Numérique est désormais notre partenaire privilégié pour la prévention des risques liés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux. Cyril di Palma, délégué général de l'Association Saint-Christophe et Brigitte Guilhen, trésorière de l'Association Saint-Christophe représentant le président, ont ensemble, signés la convention.



Signature d'une nouvelle convention de partenariat avec Génération numérique



Bruno Dimpre, président de l'UGSEL et Brigitte Guilhen, trésorière de l'ASC ratifient la nouvelle convention

CONVENTION AVEC L'UGSEL

Par le Statut de l'Enseignement catholique, l'Ugsel est reconnue comme un organisme national de l'Enseignement catholique, association partenaire dans l'animation institutionnelle de l'école catholique et fédération sportive au service de l'Enseignement catholique. Elle contribue à l'activité de l'Enseignement catholique et inscrit son action dans la mission éducative de celui-ci pour la coordination et l'animation du réseau des écoles catholiques. L'Ugsel veille, particulièrement, à ce qu'à tous les niveaux, les structures mises en place aient comme souci primordial, au travers des activités de l'association, de favoriser la « formation intégrale de la personne humaine » a rappelé par D. Chazeaud, délégué général Ugsel lors d'une rencontre le 12 octobre 2017, au cours de laquelle le président de l'UGSEL, Bruno Dimpre et Brigitte Guilhen, trésorière, représentant le président de l'Association Saint-Christophe Vincent Destais, ont signé, en présence des présidents de régions mutualistes, une nouvelle convention de partenariat, confirmant la volonté commune des deux structures de travailler ensemble à la mise en place d'actions de prévention.



Parmi les projets présentés par Denis Chazeaud, délégué Général de l'UGSEL, et Jean-Dominique Monnoyeur, secrétaire de l'Association Saint-Christophe, on pourra citer :

- **Le tournage d'un clip en « motion design »** sur le thème « sport, santé, école » destiné aux chefs d'établissements du premier degré et aux présidents des associations de parents d'élèves.
- **La production également d'un clip de promotion du Sport et de la Santé pour les enfants et les jeunes**, en format motion design, destiné à tous les enseignants, éducateurs et parents.
- **L'organisation du premier forum « prévention santé »**, devant avoir lieu le 3 avril 2019 à Paris, consacré aux diverses expériences menées par les établissements scolaires.
- **La création d'un concours vidéo UGSEL / Saint-Christophe** sur le thème de la prévention des comportements à risques avec la remise d'un à trois prix « Saint-Christophe Prévention ».



LES ACTIONS DE PRÉVENTION

STAGES

L'association organise des stages de prévention au bénéfice des instances représentatives de ses sociétaires, des diocèses et des congrégations sur des thèmes variés : « préparation de la visite de la commission de sécurité » « maniement des extincteurs » « mise en place et mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels » « plan particulier de mise en sureté » « prévention des risques liés à internet et à l'usage des réseaux sociaux » « prévention des risques automobiles » etc.

En 2017, 34 stages ont été organisés dans l'ensemble de la France grâce au concours d'organismes sélectionnés pour leur expertise et pour leur capacité à prendre en compte les spécificités de notre environnement.

- **Préparation à la visite de la commission de sécurité** : 7 stages
- **Maniement des extincteurs** : 12 stages
- **Automobiles** : 7 stages
- **Document unique** : 2 stages
- **Communication de crise** : 3 stages
- **Cartographie des risques** : 3 stages

LE FONDS DE PRÉVENTION

Les sociétaires, bénéficient de l'accès au fonds de prévention : sur présentation d'une facture acquittée l'association reverse 50 % du coût d'une action de prévention dans la limite de 500 euros ttc par année d'assurance.

Au cours de l'année 2017 :

- **52 établissements scolaires ont fait appel au fonds de prévention**, pour l'organisation d'un stage animé par l'Association Génération Numérique
- **14 institutions ou associations sociétaires ont fait appel au fonds de prévention** pour des stages de différentes natures : prévention incendie, prévention routière, etc.

OUTILS DE PRÉVENTION

L'ensemble des outils de prévention téléchargeables sont désormais à jour. Ces documents sont mis gracieusement à la disposition des sociétaires dans les pages prévention du site de Saint-Christophe Assurances :

- **Document unique d'évaluation des risques professionnels** qui existe en plusieurs versions ; enseignement général, enseignement professionnel (3 versions), maisons de retraites, foyer d'accueil et d'hébergement, monastères.
- **Plan particulier de mise en sureté** pour les établissements scolaires.
- **Registre de sécurité**
- **Permis de feu**

ACTIONS PARTICULIÈRES

L'association Saint-Christophe soutient l'Association Diocésaine de Lyon dans son action de prévention des cambriolages des églises du diocèse. Plusieurs paroisses « test » ont été sélectionnées pour l'installation d'un système de protection permettant de sécuriser : les premiers travaux sont terminés dans deux églises du 4^e arrondissement de Lyon. La démarche de prévention se poursuit actuellement.

DOCUMENTATION

Des fiches prévention sur le thème du numérique sont désormais prêtes à être téléchargées sur le site de Saint-Christophe assurances, dans les pages préventions. Ces fiches ont été créées à la demande de l'Association, par l'Association Génération Numérique.

COMMUNICATION

Outre la création d'un clip vidéo avec l'Association Génération Numérique, visible sur le site internet de Saint-Christophe assurances, l'association a régulièrement communiqué sur ses actions dans les réseaux sociaux notamment au moyen d'infographies sur différents thèmes (sorties scolaires, les jeunes et les contenus choquant sur internet).

LES SERVICES ASSOCIÉS

Créés en 2002, à l'initiative d'Henri Brischoux, les services associés permettent la mise en relation de nos sociétaires avec différents spécialistes, dans tous domaines proches de l'assurance.

L'Association Saint-Christophe sélectionne des partenaires, qui par leur pratique, partagent les valeurs de nos sociétaires, mais n'intervient jamais dans la relation contractuelle pouvant s'établir.

L'Association, qui continue à rechercher de nouveaux prestataires pouvant être intégrés dans la liste des services associés présentera en 2018, la société GAMMEO qui a conçu pour les établissements de santé, une application de gestion des immeubles.

À CE JOUR SIX PARTENAIRES SONT RÉFÉRENCÉS :



● **Le Centre du didrachme (université catholique de Lyon) :** formation des acteurs de l'église



● **EPS :** solutions de protection des biens et des personnes



● **Manexi (Ingéoconsulting) :** ingénierie des bâtiments (contrôles, mises aux normes, réglementation erp, assistance à maîtrise d'ouvrage

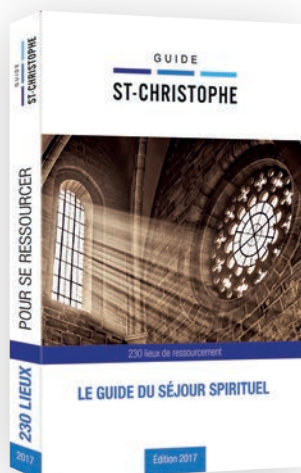
● **Henri de Saint-Pierre :** expertise-conseil des objets religieux précieux)



● **Laurent Terrisse, Agence Limite :** Prévention et communication de crise

● **Yves Cabrolier :** cartographie des risques

LE GUIDE SAINT-CHRISTOPHE



Le groupe Malesherbes, (groupe la Vie – le Monde) nous a informé de sa décision de ne pas éditer le guide Saint-Christophe en 2018.

En effet malgré un nombre relativement stable d'exemplaires vendus, et notamment en raison de la baisse des insertions payantes, le guide ne dégage pas de résultat bénéficiaire suffisant.

L'Association Saint-Christophe constituera un groupe de travail afin de réfléchir à la mise en place éventuelle d'une autre formule éditoriale.



SAINT-CHRISTOPHE ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

L'intervention du fonds de solidarité au profit des sociétaires, répond au principe d'indemnisation partielle ou totale d'un dommage non assurable subi et est constitué d'un secours alloué en considération des circonstances particulières. C'est notamment le cas des dommages subis par nos sociétaires et pour lesquels ils ne disposent pas de voie de recours.

En 2017, le budget affecté à Saint-Christophe entraide et solidarité a été porté de 70.000 euros à 100.000 euros, par décision de la direction générale et du conseil d'administration de la Mutuelle Saint-Christophe.

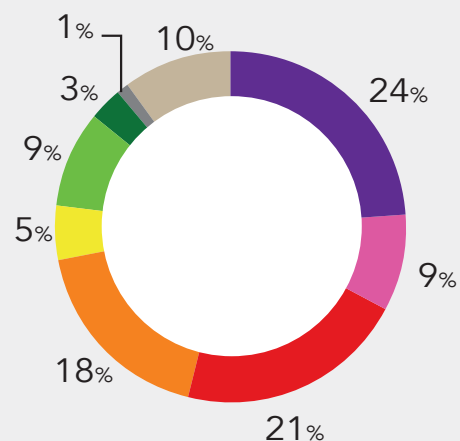
Durant l'année 2017, 52 dossiers, dont 4 concernant « Saint-Christophe Prévoyance » ont été soumis à Saint-Christophe entraide et solidarité.

● **10 dossiers exclus du cadre des orientations des Fonds de solidarité** ont été de fait écartés.

● **42 dossiers traités au cours de l'année 2017** représentent un montant total de 78 028,63 € et se répartissent de la manière suivante :

- > 28 dossiers « établissements d'enseignement » pour 45 894 € ;
- > 5 dossiers « personnel des institutions chrétiennes » pour 12 000 € ;
- > 2 dossiers « instituts religieux et monastères » pour 4 000 € ;
- > 1 dossier « diocèses » pour 7 500 € ;
- > 1 dossier « secteur sanitaire et social » pour 584 €
- > 1 dossier « humanitaire et caritatif » pour 550 € ;
- > 4 dossiers SCP « Saint-Christophe Prévoyance » pour 7 500€.

RÉPARTITION DES AIDES ALLOUÉES, PAR BUREAU RÉGIONAL



TITRE DU TABLEAU

RÉGIONS	MONTANT (Euros)	DOSSIERS
Bureau de Paris	18 996,63	15
Bureau de Lyon	6 748,00	7
Grand Ouest	16 500,00	4
Sud Ouest	14 000,00	4
Aix / Marseille	4 000,00	3
Toulouse	7 000,00	2
Nancy	2 084,00	2
Lille	1 200,00	1
SCP	78 028,63	
TOTAL	78 028,63	38

Les demandes émanent essentiellement des établissements scolaires et représentent 59 % des dossiers traités au profit, souvent, d'élèves touchés par de graves maladies. Deux dossiers concernaient des décès d'élèves.

Les demandes des personnels des institutions chrétiennes restent stables et celles en provenance des diocèses et des congrégations demeurent moins nombreuses, mais les montants sollicités sont assez importants.

Quant aux secteurs « sanitaire et social » et « humanitaire et caritatif » les demandes sont très faibles cette année.

Pour ce qui concerne le Fonds de Solidarité dédié à Saint-Christophe Prévoyance, 6 demandes ont été traitées dont 2 refus car hors critères. Pour la première fois, les dossiers concernant Saint-Christophe Prévoyance dépassent la barre symbolique de 5 000 €.

Nous sommes conscients que le contexte économique et social impacte autant nos sociétaires que le reste de la société et que se multiplient les demandes d'aides en provenance de nos sociétaires pour les raisons suivantes ;

- **Familles endettées** ne pouvant plus honorer les frais de scolarité des enfants ;
- **Cas de suicide d'un père** ne supportant plus sa situation de chômage alors que son épouse est privée d'emploi ;
- **Familles expulsées** pour raison de non-paiement de loyers etc.

De plus en plus d'établissements scolaires sollicitent le fonds de solidarité pour nous faire part des cas difficiles concernant des familles d'élèves dont la précarité est devenue un obstacle majeur à la poursuite des études.

En dehors des cas concernant des élèves, la majorité des demandes étudiées cette année relevaient des cas suivants :

- **Vol sans effraction**
- **Piratage informatique**
- **Effondrement d'un bâtiment**
- **Aménagement d'un véhicule pour handicapé**
- **Vandalisme**
- **Dépassement d'honoraires**

Les montants alloués varient, en moyenne, entre 200 € et 1 000 € : bien que modestes, ces aides soulagent les bénéficiaires.

En outre, le comité solidarité a été amené à examiner 3 demandes importantes :

- **Un OGEC en difficulté face à un sinistre coûteux** : la toiture de l'école était en train de se désolidariser du bâtiment qui abrite les élèves de la maternelle au Ce1. Le coût total s'élevait à 75 300 €, compte tenu de la situation financière de l'OGEC, le comité de fonds a octroyé une aide de 7 500 €.
- **Un monastère confronté à un problème d'affaissement de bâtiments** par manque de fondations solides, Le bâtiment était exploité comme Hôtellerie et accueil, les sœurs ont ainsi été privées de cette ressource importante. Le coût total s'élevait à 119 000 €, le comité de fonds a octroyé une contribution de 5 000 €.
- **Un sinistre concernant une réplique de la grotte de Massabielle**. La flèche du clocher de l'église a été endommagée : elle va être démontée aux deux tiers de sa taille (hauteur 40 mètres). Environ 12 000 personnes viennent chaque année se recueillir devant la grotte. Le coût de l'opération est estimé à 500 000 €, la commission de fonds a octroyé une aide exceptionnelle de 10 000 €.

Tout en tenant compte de la situation des plus modestes et des plus fragiles, le comité solidarité et les membres du conseil d'administration veillent au respect des règles d'attribution des aides.



2

● RAPPORT FINANCIER

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017.....	14
COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	15
COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	16
COMMENTAIRES ANALYTIQUES	16

BILANS COMPARÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2017

En euros

ACTIF	Brut	Amort. Provisions	Net au 31.12.2017	Net au 31.12.2016
ACTIF IMMOBILISÉ				
• Immobilisations incorporelles • Immobilisations corporelles • Immobilisations financières	8 081,47	8 081,47	0,00	0,00
TOTAL I	8 081,47	8 081,47	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
• Créances	11 967,98	0,00	11 967,98	1 933,00
• Valeurs mobilières de placement	176 809,58	0,00	176 809,58	176 809,58
• Disponibilités	361 542,38	0,00	361 542,38	305 198,88
TOTAL II	550 319,94	0,00	550 319,94	483 941,46
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	558 401,41	8 081,47	550 319,94	483 941,46

14

ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE

En euros

PASSIF	Net au 31.12.2017	Net au 31.12.2016
FONDS DE DOTATION		
• Fonds de dotation général	171 639,81	171 639,81
• Réserves réglementées		
• Autres réserves	41 687,17	48 825,91
• Report à nouveau		
• Insuffisance de fonctionnement		- 7 138,74
• Excédent de fonctionnement	69 654,98	
TOTAL I	282 981,96	213 326,98
DETTES		
• Dettes financières		
• Dettes fournisseurs	267 337,98	269 466,46
• Dettes fiscales et sociales		
• Autres dettes		1 148,02
TOTAL II	267 337,98	270 614,48
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL III		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	550 319,94	483 941,46

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

En euros

CHARGES	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
CHARGES D'EXPLOITATION		
• Autres achats	14,95	328,95
• Services extérieurs	45 849,00	56 400,52
• Autres services extérieurs	321 465,97	309 460,17
• Impôts et taxes	2 005,00	1 213,90
• Fonds de solidarité et prévention	131 672,54	131 466,66
• Autres charges de gestion courante	0,10	4,04
• Dotations aux amortissements		
• Dotations / provisions		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	501 007,56	498 874,24
CHARGES FINANCIÈRES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,90
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	1 908,00	
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	69 654,98	
TOTAL GÉNÉRAL	572 570,54	498 874,24

En euros

PRODUITS	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
• Cotisations	465 370,83	364 647,50
• Prestations Prévention		
• Reprise sur amortissements et provisions		
• Fonds de solidarité	78 028,63	70 000,00
• Fonds de prévention		30 000,00
• Subvention prévention routière	29 169,96	27 088,00
• Autres produits de gestion courante	1,12	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	572 570,54	491 735,50
PRODUITS FINANCIERS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
INSUFFISANCE DE FONCTIONNEMENT		7 138,74
TOTAL GÉNÉRAL	572 570,54	498 874,24

COMPTES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2017 s'élève à 501 007.56 € soit une augmentation de 2 133.32 € par rapport à l'exercice précédent.

Bien que la variation soit peu significative au global, les plus grosses variations proviennent des postes :

- **Services extérieurs** : on constate une diminution de 12 005.80 € sur le poste de sous-traitance générale ;
- **Autres services** qui sont passés de 309 460.17 € en 2016 à 321 465.97 € en 2017. Les dépenses de publications, publicité expliquent principalement cette évolution en passant de 33 834.30 € en 2016 à 50 544.72 € à la fin de l'exercice observé.

Le total des produits ressort à 572 570.54 €, il est en augmentation de près de plus de 16% par rapport à l'exercice précédent. Les plus grosses variations proviennent de l'augmentation significative des cotisations qui est compensée par la perte du financement du fonds de prévention.

Le compte de fonctionnement de 2017 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 69 654.98 €.

COMMENTAIRES ANALYTIQUES

Les charges courantes hors Fonds de solidarité, impôts et taxes et amortissements se chiffrent à 367 329.92 € contre 366 189.64 € en 2016, soit une augmentation non significative de 0.30 %.

Sur les postes de solidarité et prévention, notons que :

- L'Association a engagé 78 028.63 € au titre des fonds de solidarité alors que la Mutuelle avait provisionné dans ses comptes 100 000 €. Le montant versé au titre du fonds SCP a été significatif en passant de 4 050.00 € en 2016 à 7 500.00 € à la fin de l'exercice 2017 soit une progression de plus de 85%. A contrario, le fonds MSC enregistre une diminution de 5.53 % en passant de 74 651.03 € à fin 2016 à 70 528.63 €.

Tableau récapitulatif :

Fonds de solidarité	Montants dépensés
MSC	70 528.63 €
SCP	7 500.00 €
TOTAL	78 028.63 €

- Le fonds de prévention est intervenu à hauteur de 23 774.91 € ;
- L'association a reversé à la sécurité routière la somme de 29 869.00 €.

Les produits courants hors fonds de solidarité et prévention correspondent au montant des cotisations perçues au titre de l'exercice 2016 soit 558 445.00 € TTC. Cette somme étant assujettie à la TVA au taux de 20%, la somme hors taxes est de 465 370.83 €.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel afférents à la tenue du secrétariat général, de la comptabilité, de la gestion des Fonds de solidarité et de la prévention font l'objet d'un accord entre l'Association Saint-Christophe et la Mutuelle Saint-Christophe assurances.

Cet accord prévoit que l'Association Saint-Christophe indemnise la Mutuelle Saint-Christophe assurances, à l'euro près, des salaires bruts, charges patronales et frais de ces personnes afférents au fonctionnement de l'Association Saint-Christophe.



3

● RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 17

RÉSOLUTIONS DE L'ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018 STATUANT SUR LES COMPTES 2017

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et le rapport financier présentés par le conseil d'administration.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice 2017 et le rapport général du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnés dans les rapports faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 69 654,98 euros.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au crédit du compte de réserves à hauteur de la somme de 69 654,98 euros.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus, sans réserve, aux administrateurs et au trésorier pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

CINQUIÈME RÉOLUTION :

En vertu de l'article 9 des statuts, sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'appeler la somme de 12,57 euros par sociétaire.

SIXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat pour six ans de Madame Isabelle GARRIC comme administrateur.

Le mandat de Madame Isabelle GARRIC expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2024 pour statuer sur les comptes 2023.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat pour six ans de Monsieur Dominique FOLCHER comme administrateur.

Le mandat de Monsieur Dominique FOLCHER expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2024 pour statuer sur les comptes 2023.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie la nomination pour six ans de Madame Isabelle DOLLARD-TISSERAND comme administrateur.

Le mandat de Madame Isabelle DOLLARD-TISSERAND expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2024 pour statuer sur les comptes 2023.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie la nomination pour six ans de Monsieur Sébastien MALGORN comme administrateur.

Le mandat de Monsieur Sébastien MALGORN expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2024 pour statuer sur les comptes 2023.

DIXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal de ces délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires.



Saint-Christophe
ASSOCIATION

www.saint-christophe-assurances.fr



Association Saint-Christophe assurances
277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05
Tél : 01 56 24 76 99 - Fax : 01 56 24 77 51

Association régie par la loi du 1er juillet 1901